



EXÉCUTIF

Clément Mouamba remet sa démission et celle de son gouvernement

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba a présenté officiellement sa démission et celle de son équipe au président de la République, Denis Sassou N'Guesso le 5 mai, a indiqué un communiqué signé du directeur du cabinet du chef de l'État, Florent Ntsiba. « La démission a été acceptée par le président de la République qui a adressé ses remerciements à l'ensemble des ministres pour le travail accompli durant les cinq années de collaboration, de 2016 à 2021 » précise le communiqué. Élu pour un nouveau quinquennat le 21 mars, Denis Sassou N'Guesso a prêté serment le 16 avril. La démission de Clément Mouamba ouvre la voie à la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale que les Congolais attendent depuis plusieurs jours.

Page 16

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE

Le stade Alphonse-Massamba-Débat conforme aux normes CAF



Une vue du stade Alphonse-Massamba-Débat/Adiac

A l'issue de son comité d'urgence tenu le 3 mai, la Confédération africaine de football (CAF) a rendu publique la liste des stades homologués pour abriter les prochains matches des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022.

Selon l'instance suprême du football africain, vingt-deux des cinquante-six pays africains se retrouvent aujourd'hui sans stades répondant aux normes CAF. Au Congo, le stade Alphonse-Massamba-Débat fait exception tandis que celui de Kintélé a été déclassé à cause du manque d'entretien de sa pelouse.

Page 16

COOPÉRATION

Le Congo et la Turquie signent deux nouveaux accords

La République du Congo et la Turquie ont signé, le 5 mai, au terme

des travaux de la troisième session de leur Commission mixte, deux accords de coopération dans le domaine de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur. Ces deux accords ainsi que les autres décisions adoptées par la commission mixte constituent un « programme d'actions » pour

les deux parties. « Nous espérons qu'à l'avenir cette dynamique permettra de conforter ce cadre juridique par la conclusion d'autres accords sectoriels restés en instance de négociation », a précisé le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso.

Page 2

SANTÉ

Des formations de qualité pour les sages-femmes



Les sages-femmes appelant à l'amélioration de leurs conditions de travail

Lors de la célébration de la Journée internationale de la sage-femme, le 5 mai, sur le thème : « Les chiffres parlent d'eux-mêmes : investissez dans les sages-femmes », l'Association nationale des sages-femmes du Congo que dirige Marie Fanny Lolo a plaidé pour une formation de qualité au profit de cette catégorie professionnelle.

« Avec 436 décès maternels pour

100.000 naissances vivantes, 76 décès infantiles pour 1000 naissances vivantes, des taux d'accouchements non assistés élevés, il est plus que nécessaire de mobiliser les moyens pour mieux équiper les maternités, mieux former les sages-femmes afin de diminuer les cas de décès dus à l'accouchement », a indiqué Marie Fanny Lolo.

Page 7

Éditorial Diplomatie

Page 2

CEEAC

Vers la création d'un fonds de soutien aux projets intégrateurs

Page 3

ÉDITORIAL

Diplomatie

Ce qui est certain aujourd'hui, dans le domaine de la gouvernance publique, est bien le fait que la diplomatie, entendue dans son sens le plus large, jouera un rôle essentiel durant toute la durée de ce nouveau quinquennat et que, par conséquent, une attention particulière doit lui être accordée au plus haut niveau de l'Etat.

Ceci pour les deux raisons suivantes : d'abord parce que le Congo, notre Congo, est et sera de plus en plus impliqué dans la recherche de solutions pérennes aux crises qui déchirent l'Afrique, crises dont les tensions au Tchad comme en Centrafrique, comme en RDC donnent une idée précise ; ensuite, parce que le Bassin du Congo entendu dans son sens géographique le plus large, c'est-à-dire incluant la région des Grands Lacs et le golfe de Guinée, va tenir une place essentielle dans la lutte contre le dérèglement climatique qui menace l'humanité tout entière.

Que l'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas ici de critiquer l'action menée tout au long des dernières années par le ministre des Affaires étrangères, par son administration et par nos ambassades de par le vaste monde, mais simplement de dire que le Congo devra être encore plus présent qu'il ne l'est partout où se prennent les grandes décisions. Au sein donc des institutions de la gouvernance mondiale, dans la sphère culturelle et artistique dont l'influence ne peut que grandir, dans les centres de réflexion stratégique où se préparent la prévention et la gestion des crises, dans les capitales des grandes puissances mais aussi des Etats comme Le Vatican qui jouent un rôle important dans la préparation du monde à venir.

Ecrivons-le sans l'ombre d'un doute : nous avons aujourd'hui, grâce aux actions menées depuis vingt ans par Denis Sassou N'Guesso sur la scène africaine et maintenant sur la scène environnementale, une capacité d'action, d'influence dont nous ne mesurons sans doute pas réellement l'importance. Etant donné les crises de toute nature qui menacent désormais la stabilité mondiale, nous avons entre les mains de multiples cartes pour contribuer au maintien de la paix, de la stabilité là où elles sont menacées. A nous de les jouer et d'en tirer le juste profit au plan régional comme au plan international.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le Congo et la Turquie signent deux nouveaux accords

Les deux pays ont approuvé, le 5 mai, un protocole d'accord dans le domaine de la recherche scientifique et un mémorandum d'entente pour la coopération en matière de l'enseignement supérieur, à l'issue de la troisième session de la commission mixte de commerce, coopération économique et technique.



Les deux parties en visioconférence Adiac

Ankara, en Turquie, soit l'occasion de jauger les avancées significatives accomplies dans notre entreprise commune », a souligné Jean-Claude Gakosso.

Il faut rappeler que la signature de neuf autres accords a été reportée à la demande de la partie turque. Ils pourront être signés en juin prochain à Antalya, au cours du forum diplomatique auquel prendra part le chef de la diplomatie congolaise. Ces neuf accords concernent les domaines de l'aménagement du territoire, de la promotion des Petites et moyennes entreprises, des Transports, de l'agro-industrie, de la pêche et l'aquaculture, de la forêt, de la santé.

Les partenaires turcs ont de l'appétit pour le secteur minier congolais, y compris l'énergie et le secteur pétrolier. Les deux parties tenteront d'harmoniser leur ambition à l'issue de la prochaine session en 2023.

Fiacre Kombo

Le protocole d'accord de coopération sur la recherche scientifique signé entre le Conseil de la recherche scientifique et technologique de la République de Turquie (Tubitak) et le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique du Congo va faciliter des échanges entre les laboratoires de recherche et entre les instituts privés des deux pays.

Plus de deux cents étudiants sont actuellement formés dans des universités et écoles turques. Brazzaville et Ankara souhaitent renforcer leur lien en matière de formation, grâce au mémorandum d'entente pour la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur signé par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, avec le ministre turc de l'Intérieur, Süleyman Soylu.

Les deux accords de coopération

ainsi que les autres décisions adoptées lors de cette commission mixte constituent un « programme d'actions » pour les parties durant les deux années à venir. Ces engagements participent, selon le ministre congolais des Affaires étrangères, à leur volonté de consolider les relations économiques, commerciales et techniques et d'insuffler une dynamique nouvelle à la coopération entre les deux États.

« Nous espérons qu'à l'avenir cette dynamique permettra de conforter ce cadre juridique par la conclusion d'autres accords sectoriels restés en instance de négociation. La prochaine étape consiste à traduire dans les faits les engagements pris par le moyen de ces accords. Il nous incombe donc de mettre en œuvre les mécanismes de suivi et d'évaluation en vigueur pour que la prochaine session prévue à

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFRIQUE CENTRALE

Un fonds dédié au financement des projets intégrateurs

Les ministres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), se sont réunis le 5 mai en visio-conférence, pour discuter de la mise en place du fonds de compensation, de coopération et de développement de l'Afrique centrale.

Ce projet qui s'inscrit dans le plan stratégique à moyen terme 2021-2025 de la CEEAC vise à mettre en harmonie, d'une part, toutes les actions pertinentes pour faire de l'intégration régionale un levier de développement des pays de l'Afrique centrale et, d'autre part, les sources de financement adéquates pour apporter des solutions efficaces et durables.

« L'opérationnalisation du fonds de compensation est la première étape d'un long processus devant permettre à la Communauté de disposer d'une certaine autonomie financière. D'autres actions suivront, telles que la mise en place des banques de développement et centrale communautaire », a indiqué Ludovic Ngatsé, au nom du ministre congolais des Finances et du Budget.

De ce fait, « il devient indis-



Le ministre délégué au Budget (en bleu) lors de la visio-conférence

pensable et urgent, pour toute institution, d'inscrire ses actions de mobilisation des ressources propres et externes dans le long terme, de penser et actualiser, si nécessaire, sa stratégie afin de mobiliser des financements durables pour mener efficacement ses missions statutaires », a poursuivi

le ministre délégué au Budget. Dans cette perspective, en effet, les mécanismes de financement innovants se multiplient, revêtant différentes formes : des fonds fiduciaires à champ large ou spécifique, des banques d'investissement et de développement pour mobiliser et lever des fonds sur les

marchés des capitaux, et des instruments de mobilisation de l'aide au développement. Notons que l'intégration régionale est inhibée par l'inadéquation entre les objectifs de ladite intégration et les moyens financiers qui y sont consacrés. La mise en œuvre des programmes intégrateurs

et de développement, le suivi des décisions communautaires, la coordination des positions communes sur les principales problématiques de la communauté, requièrent un financement adéquat, régulier et durable.

Malheureusement, depuis sa création, la CEEAC dépend essentiellement de l'aide fournie par ses partenaires au développement notamment dans le financement des projets intégrateurs. Les ressources propres tirées du mécanisme de financement mis en place couvrent pour l'essentiel le fonctionnement puis quelques activités. Le caractère irrégulier des recouvrements des contributions des Etats membres ne permet pas une bonne prévisibilité et par conséquent une bonne programmation des activités de la communauté.

Lopelle Mboussa

EXÉCUTIF

Vivien Romain Manangou : « Le chef de l'Etat devrait affecter des ministères clés aux technocrates »

Enseignant chercheur à la faculté de droits de l'Université Marien-Ngouabi, Vivien Romain Manangou a fait l'évaluation du programme de société du président de la République : « Ensemble, poursuivons la marche », lors d'un échange avec la presse.

Selon Vivien Romain Manangou, Denis Sassou N'Guesso devrait tenir compte des critères de moralité et de compétence dans la formation de la nouvelle équipe gouvernementale. Pour lui, le programme de société sur la base duquel le chef de l'Etat a été réélu est ambitieux. « Lorsque que vous lisez son programme, le

« Le chef de l'Etat, en tant que décideur, a le pouvoir de régler les problèmes endogènes du Congo. Cela passera sans doute par une nouvelle forme de gouvernance. Il faudrait, peut-être, revoir le personnel politique, en liant l'expérience à la nouveauté. Je crois que sur ce plan, le président dispose d'instruments nécessaires

cela peut permettre aussi de faire fléchir le Fonds monétaire international (FMI), c'est-à-dire que l'élan réformateur de notre pays sur le plan endogène peut régler les problèmes sur le plan exogène », analyse-t-il.

Passer de l'économie pétrolière à une économie agricole

Dans son nouveau contrat social, le chef de l'Etat met un accent sur le développement de l'agriculture. L'enseignant chercheur estime que le développement agricole que prône le chef de l'Etat est un projet noble. Il devrait, a-t-il déclaré, structurer l'économie congolaise pour les années à venir. « L'agriculture pourra être ce qu'a été le pétrole dans les années passées, c'est-à-dire le principal levier des politiques économiques de l'Etat. Il faut expliquer aux Congolais que ce n'est pas demain que l'on va réduire la balance commerciale. Il y a tout un travail pédagogique et de recherche à faire. Il nous faut au moins une décennie d'investissements sérieux, de travail pédagogique pour pouvoir passer de l'économie pétrolière à une économie agricole », a-t-il poursuivi. Vivien Romain Manangou a été directeur de campagne du défunt Guy Brice Parfait Kolélas à l'élection présidentielle de 2016. Il s'était séparé du président de l'Union des démocrates humanitaires (UDH-Yuki) pour des raisons de « convenance personnelle ».

Parfait Wilfried Douniama

pour y faire face », a indiqué Vivien Romain Manangou.

Au plan exogène par contre, il pense que la solution ne viendrait pas du président de la République, d'autant plus que des questions comme celles du prix du baril du pétrole et de l'intransigeance du Fonds monétaire international (FMI) ne dépendent pas de lui. « Le président parle d'une gouvernance attractive,



Vivien Romain Manangou

président de la République commence par expliquer pourquoi il n'a pas pu réaliser la "Marche vers le développement" dans un premier temps, et pour quelle raison il propose aux Congolais de la poursuivre », a-t-il commenté, estimant que deux sortes de problèmes ont empêché sa mise en œuvre effective.

Il s'agit, selon lui, des problèmes d'ordre exogène et endogène.

ZONE CEMAC

Les experts en agriculture s'approprient des textes réglementaires du programme semencier

Le Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale (Prasac), un réseau des institutions de recherche agricole en Afrique centrale en collaboration avec l'Institut national de recherche agronomique (Ira) organise, le 4 mai à Brazzaville, un atelier d'appropriation des textes réglementaires du programme semencier en zone Cemac.

La rencontre vise à sensibiliser les Etats sur les activités du programme semencier régional afin de susciter leur intérêt à la poursuite de la mise en œuvre dudit programme et développer les politiques nationales semencières. Le programme semencier régional (PSR) est mis en œuvre avec l'appui technique et financier de la FAO, depuis 2009. Il a pour objectif de contribuer à la nutrition et à la sécurité alimentaire renforcée ainsi qu'à la réduction de la pauvreté en Afrique, à travers la création de systèmes semenciers efficaces et une application des biotechnologies et des méthodologies dans le secteur semencier. « Les activités agricoles qui permettent de subvenir aux besoins de plus de 70% de la population sont très peu développées et peu industrialisées. Face à cela, les ministres en charge de l'agriculture ont recommandé la mise en œuvre des textes réglementaires semenciers qui ont été adoptés par le conseil des ministres de l'UEAC en 2014 à Libreville pour améliorer les performances de la productivité agricole et renforcer la sécurité alimentaire », a indiqué Nancia Ada Nlanga, directrice de la commission Cemac.

La réalisation du programme semencier améliorera la sécurité alimentaire et nutritionnelle zone Cemac. Ce programme a déjà mis en place le catalogue zéro des espèces et variétés des cultures vivrières d'intérêt communautaire.

« L'agriculture est retenue comme source pour remplacer les revenus du pétrole. Il faut qu'on pratique l'agriculture commerciale qui ne peut se faire avec les méthodes ancestrales dont les semences ne sont pas contrôlées au niveau des six pays de la Cemac. Il nous faut corriger les erreurs identifiées dans le secteur de l'agriculture car nous avons tous les documents qui permettent de produire la semence de qualité. Mais il nous faut les moyens », a expliqué le docteur Armand Claude Mvila, directeur général de l'Institut national de recherche agronomique (Ira).

Dans la zone Cemac qui a une superficie de plus de trente millions de kilomètres carrés et est peuplée d'environ quarante-deux millions d'habitants, les exploitations familiales qui jouent un rôle essentiel pour l'alimentation sont pénalisées par l'accès à certains facteurs de production (intrants et équipement) et par la concurrence liée à la mondialisation ainsi qu'aux politiques agricoles des pays du nord.

« Le secteur agricole congolais est caractérisé par une large prédominance de l'agriculture familiale sur des exploitations petites tailles souvent inférieures à un hectare par famille et dans un environnement économique et social caractérisé par l'insécurité alimentaire. Mais les semences améliorées sont des éléments clés dans la recherche du rendement agricole », a reconnu Paul Raphaël Ongouala, directeur de l'agriculture. Il a rappelé qu'en 2020 le Congo disposait, avec l'appui de la FAO, d'une politique semencière nationale assortie d'un plan d'action et des textes réglementaires. Le directeur de l'agriculture a pris l'engagement de vulgariser, au niveau national, les textes réglementaires du programme semencier en zone Cemac.

Fortuné Ibara

COMMUNIQUE DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19 SUITE A SA REUNION DU MARDI 04 MAI 2021

Il s'est tenu ce mardi 4 mai 2021, de 11h00 à 12h15, par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, la 20e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Ont été invités à se joindre aux membres de la Coordination nationale les professeurs Fidèle Yala et Antoine Ange Abena, respectivement président et vice-président du comité d'experts.

Deux points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 20e Rapport de la Task Force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination nationale.

I/ - De l'examen du 20e Rapport de la Task Force près la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Portefeuille public, président de la Task Force a indiqué aux membres de la Coordination nationale que la maladie de Covid-19, avec des mutants de plus en plus contagieux et virulents, continue de semer la mort. Au 30 avril 2021, on a enregistré un total de plus de 151 millions de personnes contaminées et plus de 3.200.000 décès à travers le monde. Ces dernières semaines ont vu l'Inde battre des records de contamination avec 400.000 cas supplémentaires en moyenne journalière. Dans l'ensemble, on assiste à une flambée de la maladie dans le sous-continent indien et en Amérique du sud, où les décès se comptent par milliers chaque jour.

Les Etats-Unis d'Amérique demeurent le pays le plus affecté au monde. On y compte, depuis le début de la pandémie, plus de 32.500.000 cas de contamination et plus de 580.000 décès.

L'Afrique continue de se montrer résiliente face à la propagation de la pandémie. Au 30 avril 2021, elle compte un peu plus de 4.500.000 cas de contamination et plus de 120.000 morts.

L'évolution de la pandémie se caractérise par l'intensification des campagnes de vaccination partout à travers le monde. A présent, on recense 877.000.000 de personnes dans le monde ayant reçu une première dose de vaccin.

Le non-accès aux vaccins devient de plus en plus inquiétant pour l'Afrique. Avec 16% de la population mondiale, elle n'a pu disposer à ce jour que de moins de 2% des vaccins disponibles.

Au Congo, la situation épidémiologique demeure maîtrisée. Le nombre des contaminations et le taux de positivité ont nettement baissé à Brazzaville. Ils se sont par contre accrus à Pointe-Noire, qui devient désormais l'épicentre de l'épidémie de la Covid-19 dans notre pays.

I. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 30 AVRIL 2021

La maladie a moins circulé au mois d'avril par rapport à mars 2021. Cependant, le nombre de décès des suites de la Covid-19, faible en valeur absolue, a augmenté en avril.

Il faut noter que Brazzaville, longtemps épicentre de l'épidémie de Covid-19, voit les contaminations et le taux de positivité baisser significativement d'un mois à un autre. Le nombre de nouveaux cas est ainsi passé de 520 au mois de mars à 361 au mois d'avril 2021. Le taux de positivité en avril est autour de 3% contre 5% en mars.

Le nombre de personnes hospitalisées à Brazzaville est passé de 48 en mars à 18 au 28 avril 2021. Les patients suivis à domicile sont 141 contre 240 en mars. La maladie reflue nettement à Brazzaville.

Dans le même temps, l'épidémie progresse à Pointe-Noire. Le nombre de personnes contaminées à Pointe-Noire a été multiplié par quatre (4), en passant de 112 à 424 de février à mars 2021. Du 1er au 28 avril 2021, on y a enregistré 527 nouvelles contaminations, soit 100 de plus qu'en mars. Le taux de positivité à Pointe-Noire reste autour de 10%. Depuis deux mois, Pointe-Noire est devenue l'épicentre de l'épidémie de Covid-19 dans notre pays.

Il convient aussi de noter qu'en testant un peu plus dans la Sangha (220 personnes) et dans la Likouala (151 personnes), pendant la dernière semaine du mois d'avril, on a enregistré 29 cas positifs dans la Likouala (soit un taux de positivité de 19%) et 6 cas positifs dans la Sangha (2,7% de taux de positivité).

II. EVOLUTION DE LA VACCINATION

A la date du 30 avril 2021, 41.379 doses de vaccins Sinopharm et Sputnik V ont été administrées pour le compte de la première dose. 11.700 l'ont été au titre de la seconde dose. Notre pays compte donc à ce jour 11.700 personnes vaccinées.

La vaccination a démarré à Pointe-Noire le lundi 19 avril 2021. A ce jour, cinq (5) centres de vaccination y sont en fonctionnement.

A Brazzaville, quatre (4) nouveaux centres de vaccination (Madibou, Mfilou, Moukondo et OMS Afrique) se sont ajoutés aux onze (11) centres existants.

Les opérations de vaccination s'étendent désormais à Owando et à Makoua dont les centres ont ouvert respectivement le 26 et le 30 avril 2021.

342 personnes au total ont reçu la première dose de vaccin dans ces deux nouveaux centres. Les opérations de vaccination se déroulent donc de façon permanente à Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Owando et Makoua.

Au regard de la situation ainsi décrite, la Coordination nationale invite les autorités compétentes à tout mettre en œuvre pour assurer la continuité et la pérennité de la campagne nationale de vaccination.

III. MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS DE LA COORDINATION NATIONALE

Au cours de sa réunion du 14 avril 2021, la Coordination nationale avait adopté les recommandations suivantes :

1/ L'accélération du rythme de la vaccination et la mise à disposition des moyens
Le ministère de la Santé et le comité ad hoc de la vaccination ont procédé à l'ouverture de cinq (5) centres de vaccination à Pointe-Noire. A la date de la tenue de la réunion de la Coordination nationale, un total de 53.079 doses de vaccins a été administré dans notre pays, 11.500 personnes ayant reçu les deux doses de vaccin prévues. En vue d'accélérer le rythme de la vaccination, la Coordination nationale adopte les propositions suivantes :
dérouler, en quatre mois (mai, juin, juillet et août 2021), la vaccination dans les cinquante-deux (52) districts sanitaires existants, avec la possibilité de traiter les autres localités (non districts sanitaires) de façon ponctuelle ; développer la communication et la mobilisation pour atteindre toutes les cibles de la vaccination ; régler en temps réel tous les coûts opérationnels de la vaccination, estimés à ce jour à vingt (20) milliards FCFA ;

La Coordination nationale a été informée des coûts opérationnels et des coûts induits par l'accélération de la campagne de vaccination pour les 12 prochains mois.

2/ L'entrée en possession du nouveau don de doses du vaccin Sinopharm
La République populaire de Chine a fait au Congo un don supplémentaire de 200.000 doses du vaccin Sinopharm. Le Congo doit les faire transporter de Pékin à Brazzaville. Dans les jours prochains, ces doses devraient être reçues à Brazzaville.

3/ La multiplication des centres de vaccination à Brazzaville, à Pointe-Noire et dans chaque chef-lieu de Département
Quatre nouveaux centres ont été ouverts à Brazzaville, un à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette et un autre à Makoua dans le département de la Cuvette.

4/ L'élaboration d'un plan de relance des activités des entreprises
Des concertations avec les organisations patronales (chambres de commerce de Brazzaville et de Pointe-Noire, UNICONGO, UNOC et COGEPACO) ont eu lieu. Ces organisations ont fait au gouvernement des propositions en vue de la relance des activités des entreprises affiliées. Le gouvernement travaille à l'élaboration d'un plan spécifique aux entreprises, tenant compte à la fois du projet de société du président de la République et des attentes des entreprises.
Ce plan spécifique sera soumis à la Coordination nationale, à la faveur de sa prochaine réunion, avant de recueillir l'approbation du gouvernement et les avis des partenaires techniques et financiers.

5/ La cessation des contrôles illégaux des entreprises
A cet effet, une circulaire a été prise par le Premier ministre, chef du gouvernement, enjoignant les tutelles des services, qui effectuent des contrôles illégaux, de faire cesser sans délai toutes ces pratiques.

II/ - Recommandations de la Coordination nationale

Considérant le fait que la vaccination est le principal remède pour sortir notre pays de la crise sanitaire résultant de la Covid-19, la Coordination nationale en appelle à la mobilisation de tous et de chacun, des forces vives de la nation, ainsi que des opérateurs économiques et tous les acteurs sociaux et communautaires. La vaccination est devenue la cause nationale la plus urgente et ardente. Tout en poursuivant la mise en œuvre des mesures de riposte et de prévention, la nation doit donner la priorité à une vaccination massive de nos compatriotes.

A cet effet, elle recommande les mesures suivantes :

créer un Fonds national de la vaccination, à l'instar du Fonds Covid ou du Fonds

national de solidarité, abondé principalement par l'Etat et les entreprises implantées sur le territoire national ainsi que par toutes les bonnes volontés, afin de faire face en temps réel aux dépenses relativement élevées liées à la vaccination ; opter pour une procédure de vaccination axée sur le déploiement de centres de vaccination dans les 52 districts sanitaires du Congo et étudier la possibilité de mettre en place, à terme, grâce à des expertises étrangères déjà identifiées, des structures dites «<vaccinodromes>> dans les principales agglomérations du pays ; s'assurer de l'approvisionnement régulier du pays en doses vaccinales suffisantes pour couvrir au moins 60% de la population totale, au plus tard à la fin du premier semestre de 2022 ; mettre à contribution les médias, les responsables politiques et administratifs, les dirigeants des entreprises, les dirigeants des associations de la société civile, les élus locaux, les confessions religieuses, les leaders d'opinion et tous les relais communautaires pour sensibiliser et mobiliser les différentes catégories de la population en vue de leur vaccination ; faire financer par l'Etat l'étude du profil sérologique des personnes vaccinées aux fins de collecter et d'analyser les données ainsi que de tirer des enseignements sur : la tolérance aux vaccins ; la réponse immunitaire ; la durée de la protection vaccinale.

Enfin, et compte tenu de la prévalence de l'épidémie, avec un taux de positivité national moyen supérieur à 5%, la Coordination nationale recommande de reconduire l'ensemble des mesures en vigueur ayant principalement trait à la prévention, et invite les autorités compétentes à renforcer de manière significative la riposte sur le département de Pointe-Noire et ses environs. Les mesures reconduites sont les suivantes :

- proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours, à compter du 6 mai 2021 ;
- maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures pendant les jours ouvrés, et de 20 heures à 5 heures le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés ;
- maintenir le port obligatoire et conforme du masque de protection ;
- faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières ;
- poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention ;
- organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination ;
- limiter à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des mar-

chés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire ;

- réaliser régulièrement les tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la Covid-19 ;
- maintenir l'interdiction de l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée et de sortie du territoire ;
- exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans ;
- exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif de moins de 72 heures pour tous les passagers arrivant au Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans ;
- interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan Atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou ;
- obliger, sous peine de forte amende, les transporteurs en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions) et privés (voiture, bateaux et avions privés) à exiger de tout passager à bord le port conforme du masque de protection individuelle ;
- exiger des gérants des bars, restaurants et autres lieux de rassemblement de privilégier l'accueil des clients ou du public en extérieur et d'aérer des espaces d'intérieur lorsqu'ils reçoivent de la clientèle ou du public ;
- faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial ;
- maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse ;
- autoriser la reprise des entraînements et des compétitions de sports individuels et collectifs, tout en invitant les autorités compétentes, notamment les fédérations sportives, à s'assurer que le nombre de personnes autorisées à y assister soit de 50 personnes au maximum.

Fait à Brazzaville, le 4 mai 2021

Pour la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

Le ministre de la Communication et des Médias, porte-Parole du gouvernement.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MARDI 04 MAI 2021

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mardi 4 mai 2021 par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Une seule affaire était inscrite à son ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, au titre du ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones ;

Ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones

Projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones, a rappelé que la pandémie de coronavirus Covid-19 survenue dans notre pays a conduit le président de la République à déclarer, pour une durée de vingt (20) jours à compter du 31 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national par décret n°2020-93 du 30 mars 2020.

Face à la progression de la pandémie, le recours au mécanisme constitutionnel relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été mis en œuvre à dix-neuf (19) reprises.

Comme pour les précédentes prorogations, et après avis du Comité d'experts, et au terme de l'évaluation des mesures prises par le gouvernement, il a été jugé nécessaire de reconduire une fois de

plus l'essentiel des mesures édictées dans le cadre de la riposte contre la pandémie à coronavirus Covid-19.

Ainsi, une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur, et qui arrive à son terme le 5 mai 2021, s'avère indispensable et ce conformément aux dispositions de l'article 157 alinéa 3 de la Constitution, qui prévoit que « le Parlement se réunit de plein droit, s'il n'est pas en session pour, le cas échéant, autoriser la prorogation de l'état d'urgence ou de l'état de siège au-delà de vingt (20) jours. »

C'est dans ce cadre que la discussion s'est engagée sur le projet de loi soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres.

Après discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 12h30, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13h 15.

Fait à Brazzaville, le 04 Mai 2021

**Le Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement,
Thierry Lézin MOUNGALLA/-**

Ecobank Transnational Incorporated

33^e Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire

Avis De Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trente troisième Assemblée Générale Ordinaire qui sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, qui se tiendra par visioconférence le jeudi 27 mai 2021 à 10h30 GMT à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

I – Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Affectation du Résultat
3. Renouvellement des Mandats d'Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
5. Renouvellement des Mandats des Commissaires aux Comptes

II – Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire Modification des Statuts

En raison des problèmes de santé publique importants liés à la pandémie Covid-19, certaines restrictions ont été émises par rapport aux voyages et rassemblements publics tels que les assemblées générales. Dans l'intérêt de la sécurité de ses actionnaires, la participation aux assemblées générales de cette année se fera par visioconférence conformément aux dispositions des Statuts de la Société.

Les actionnaires souhaitant participer à la réunion qui se tiendra

par visioconférence, pourront s'inscrire sur <https://ecobank.com/agm> à partir du jeudi 13 mai 2021.

Les actionnaires sont encouragés à soumettre à l'avance, le formulaire de procuration disponible sur le site Internet de la Société (www.ecobank.com), dûment rempli avec leurs intentions de vote et le déposer à Ecobank Transnational Incorporated, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3261 Lomé, Togo, ou l'envoyer par e-mail à AGM@ecobank.com avant la fin de la journée du 26 mai 2021.

La documentation relative aux Assemblées Générales est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société, à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 30 avril 2021

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Madibinet Cissé
Secrétaire Général



COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'un accord d'achat des crédits carbone visant la matérialisation de la phase de paiement du processus REDD+

Brazzaville, le 5 mai 2021 - La Banque Mondiale et le Gouvernement de la République du Congo, représentés respectivement par Monsieur Said Abdoulaye SECK, Directeur des Opérations pour la République du Congo à la Banque Mondiale et Monsieur Calixte NGANONGO, Ministre des Finances et du Budget, ont signé le 22 avril courant, un Accord pour l'achat des Crédits Carbone du Programme de Réduction des Emissions des gaz à effet de serre, qui concerne les Départements de la Sangha et la Likouala, négocié depuis 2015 avec le Ministère de l'Economie Forestière.

Cet Accord d'achat des Crédits Carbone porte sur 8,2 millions de tonnes équivalents CO₂ pour un montant global de 41,8 millions de dollars américains, soit environ 24 milliards de francs CFA payable en cinq tranches couvrant la période de 2021 à 2025.

C'est l'aboutissement d'un long processus soutenu de bout en bout par Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, qui avait, dès l'année 2008, engagé le Congo à travers le Ministère en charge des forêts dans le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre issus de la déforestation et de la dégradation forestière, y compris la gestion durable des forêts, la conservation de la biodiversité et l'accroissement des stocks de carbone, en sigle processus REDD+.

« Nous sommes fiers et heureux que notre pays soit compté parmi les 13 pays au monde à signer un Contrat d'Achat et Vente des Crédits avec la Banque Mondiale et le 6^{ème} pays d'Afrique. C'est le couronnement des efforts de plaidoyer entrepris par notre pays pour une gestion responsable et durable des écosystèmes forestiers en vue de générer des bénéfices durables liées aux paiements pour services environnementaux », a signifié la Ministre de l'Economie Forestière, Rosalie MATONDO.

Grâce à la signature de cet accord, notre pays entre pour la 1^{ère} fois de son histoire, dans le TOP 13 des pays REDD+ de la planète, ouverts au marché carbone de la Banque Mondiale. Ce qui lui ouvre les perspectives de diversifier son économie avec un produit nouveau appelé "carbone forestier".

Il faut signaler que le Programme de Réduction des Emissions Sangha-Likouala va engager tous les concessionnaires industriels forestiers et agro-industriels évoluant dans les deux départements, les communautés locales et les populations autochtones riveraines de ces concessions, dans la poursuite des pratiques durables de gestion forestière, d'agriculture respectueuse de l'environnement, d'agroforesterie et de gestion durable des produits forestiers non ligneux.

Les revenus tirés de la vente des crédits de carbone générés par le programme de Réduction des Emissions Sangha-Likouala seront affectés suivant une clé de répartition fixée dans le plan de partage de bénéfices validé par les parties prenantes et qui concerne le Gouvernement, le secteur privé, les communautés locales et les populations autochtones.

A la suite de cet accord, des protocoles spécifiques fixant les modalités de participation au programme seront signés entre le Ministère de l'Economie Forestière et toutes les parties prenantes citées ci-haut.

Contacts presse :

* Georges Claver BOUNDZANGA, Coordonnateur REDD, bouzgege-redd@gmail.com

* Lyne MIKANGOU (Attachée de presse MEF) : lynemikangou@yahoo.fr

Site internet :

* Site du Ministère de l'Economie forestière : <http://mefdd.cg>

Facebook : Ministère de l'Economie forestière-Congo

SANTÉ

Les sages-femmes plaident pour l'amélioration des conditions de travail

La Journée internationale de la sage-femme a été célébrée le 5 mai sur le thème : « Les chiffres parlent d'eux-mêmes : investissez dans les sages-femmes ». A cet effet, l'Association nationale des sages-femmes du Congo (Anasafco) a appelé à l'amélioration de leurs conditions de travail pour contribuer à réduire le taux de mortalité maternelle et néonatale.

« Avec 436 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes, 76 décès infantiles pour 1000 naissances vivantes, des taux d'accouchements non assistés élevés, il est plus que nécessaire de mobiliser les moyens pour mieux équiper les maternités, mieux former les sages-femmes afin de diminuer les cas de décès dus à l'accouchement », a indiqué la présidente de l'Anasafco, Marie Fanny Lolo. Elle a également plaidé pour une formation de qualité au profit des sages-femmes afin qu'elles rendent des services de qualité à la population.

Rendant hommage aux sages-femmes, le représentant du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), Mohamed Lemine Salem Ould Moutaba, a signifié que « l'insuffisance d'intrants essentiels et la vétusté des équipements ou leur manque réel précarisent les conditions d'exer-



Les sages-femmes et les partenaires

cice du métier de sage-femme. Les efforts doivent être poursuivis ».

Le diplomate onusien a pro-

posé des actions à entreprendre avec le soutien du Fnuap. Il s'agit de porter une attention particulière au sta-

tut socioprofessionnel des sages-femmes, d'améliorer la densité et la répartition du personnel pour éviter les ac-

« Nous n'avons pas encore atteint la cible de notre feuille de route nationale en matière de réduction de la mortalité du couple mère-enfant. Les défis importants restent à relever »

couchements non assistés, d'améliorer les plateaux techniques et conditions d'hygiène dans les maternités et blocs d'accouchement...

« Nous n'avons pas encore atteint la cible de notre feuille de route nationale en matière de réduction de la mortalité du couple mère-enfant. Les défis importants restent à relever », a reconnu le directeur de cabinet de la ministre en charge de la Santé et de la Population, Florent Balandamio.

Pour le Fnuap, aider à mettre des enfants au monde n'est pas le seul travail des sages-femmes qui administrent aussi des soins pré et postnataux, donnent des conseils en matière de planification familiale, dépistent les infections sexuellement transmissibles, traitent et proposent des services de santé maternelle et procréative aux jeunes.

Rominique Makaya

ALIMENTATION/COVID-19

La pandémie offre une opportunité de réformer les systèmes alimentaires

Bien qu'elle ait provoqué des millions de personnes incapables de répondre aux besoins nutritionnels de base et perturbé les chaînes d'approvisionnement, la Covid-19 offre aussi une fenêtre sur les opportunités de réforme des systèmes alimentaires dont le besoin se fait sentir, selon le rapport sur la politique alimentaire mondiale 2021.

Ce rapport annuel de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) a scruté l'impact de la Covid-19 sur les systèmes alimentaires déjà fragiles. La perte de revenus causée par les verrouillages et les restrictions à la mobilité ont accru l'insécurité alimentaire, et la pandémie a exposé des inégalités drastiques au sein des systèmes alimentaires fondées sur des facteurs tels que la géographie, le sexe et le statut socio-économique. « Reconstruire en mieux » ne sera pas suffisant, a déclaré l'auteur du rapport et directeur général de l'IFPRI Johan Swinnen. Une augmentation des programmes de protection sociale, le déploiement rapide de nouvelles politiques gouvernementales pour atténuer les effets de la pandémie et une innovation rapide du secteur privé font partie des

développements de la pandémie servant d'exemples prometteurs de la façon dont la réforme des systèmes alimentaires peut être accélérée pour aider à atteindre le développement durable (Objectifs d'ici 2030), selon le rapport.

« D'une part, il y a d'énormes défis à relever. Mais il y a aussi des opportunités, et les leçons que nous pouvons tirer de la Covid-19 doivent nous aider... voir les opportunités et investir pour saisir les opportunités », a expliqué Johan Swinnen. Ajoutant : « Si vous regardez en arrière, le système alimentaire n'était pas en très bon état avant le début de Covid-19. L'idée de reconstruire quelque chose n'était en fait pas une bonne idée. Nous avons pensé que nous devrions construire quelque chose différemment ». Selon lui, « de grands change-

ments peuvent être apportés à court terme tant que les incitations sont là et que la volonté est là ».

Les attributs d'un système alimentaire idéal

Un système alimentaire idéal a cinq attributs : il est efficace; contribue à la santé mondiale; il est inclusif des petits exploitants agricoles et d'autres groupes marginalisés; il est écologiquement durable; et il est résilient aux chocs plus fréquents. Une réforme des systèmes alimentaires est nécessaire pour aider à atteindre les ODD, mais aussi pour préparer le monde au prochain choc, tel que le changement climatique ou une autre pandémie, selon le rapport. « Assurer la résilience du système alimentaire et atténuer l'impact des chocs futurs nécessitent de limiter l'ampleur ou la fréquence de ces

chocs, de fournir des alertes avant l'arrivée d'un choc et d'augmenter la capacité à absorber », a souligné Johan Swinnen.

2021, année d'urgence et d'espoir

2021 est une année d'urgence mais aussi d'espoir, selon le rapport, alors que le monde augmente la distribution de vaccins. La créativité et la réforme des secteurs public et privé fournissent également des leçons clés, les gouvernements rendant les choses possibles, en essayant de répondre rapidement aux goulets d'étranglement cruciaux, alors que le secteur privé a fait beaucoup d'innovation sur les chaînes de valeur, a déclaré Johan Swinnen. « Nous changeons les choses maintenant au rythme qui normalement nous aurait pris 15 ans ou quelque chose à faire, mais nous devons

simplement le faire », a-t-il affirmé. Les ONG, en plus des gouvernements et du secteur privé, ont été forcées de trouver de nouvelles façons de programmer, par exemple « trouver comment offrir aux enfants les repas nutritifs ». Les Nations unies organisent en septembre, à New York aux Etats-Unis, un sommet sur les systèmes alimentaires, et en novembre à Glasgow, en Ecosse, la conférence annuelle sur le changement climatique, alors que le Japon accueille en décembre le sommet sur la nutrition pour la croissance. Pour Johan Swinnen, cela fournit « une occasion inhabituelle au monde de choisir un changement radical », convaincu que « de grands changements peuvent être apportés à court terme tant que les incitations sont là et que la volonté est là ».

Noël Ndong

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE FORMULE DE

jeuneafrique

N° 3100 - MAI 2021



ENQUETE

Égypte-Éthiopie,
la guerre du Nil aura-t-elle lieu ?

FOCUS ÉNERGIE

Transition complexe
pour les majors pétrolières

CAMEROUN

L'énigme Franck Biya

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !

Retrouvez également
toute l'actualité africaine
sur le site et les applications
de Jeune Afrique

www.jeuneafrique.com



JEUNE AFRIQUE
MEDIA GROUP

BATIMENT

ETABLISSEMENTS LAF

Construction-Bâtiment
Général-Fabrication Meubles
Tel : 06 610 15 98

COIFFURE

ELSYE COIFFURE

Coiffure-Soin de visage-
Esthétique-Pédicure-Manicure
Prestation à domicile
Tel : 06 676 70 56

SIM COIFFURE

Coiffure Hommes
Tel : 06 606 22 77/06 500 27 33

RESTAURANT

LE BUNKER

Spécialiste Poulet Mayo &
Grillades
Tel : (+242) 06 468 58 50

BRICOLAGE

MACONNERIE

Travaux tous corps d'état
Tel : (+242)06 822 84 42 - 04 008 36 19

VESTIMENTAIRE



LA MODE POUR TOUS

Vente : Chaussures H/F-Vête-
ments et Accessoires
Livraison à domicile
Tel : (+242) 06 438 44 92/06 521 07 72



RH COUTURE

La Marque des Célébrités
Tel : (+242) 06 419 24 20/ 04 433 72 38

BOUTIQUE ADDICT CODE

Adresse :137 Avenue de la tsiémé ,
Ouenze en face de l'école LHEYET
GABOKA
Tel : (+242) 06 508 56 33

**REALISATIONS
AUDIOVISUELLES**



LAMUKA +

Société des réalisations
audiovisuelles
Films institutionnels
Spot publicitaire
Couverture événementielle
Infographie
Réalisation Clip vidéo
Shooting photo
Location appareil multimédia.
Tel : (+242) 06 437 56 94
/ 04 047 06 11



KADER PICTURES

Réalisation Clip vidéo-
Films-Série-Shooting
photo-Couverture médiatique-
Conception support print
Contacts : (+242) 06 520 86 36

SERVICE TRAITEUR



DODO SERVICE

Service traiteur et protocole
(+242) : 066680644 / 053046399

AVIS DE RECHERCHE

**RÉSIDENCE COLOMBE
(HÔTEL)**

recherche une réceptionniste.
Salaire mensuel de base : 75.000frs ;
Prime de caisse :15.000frs ;
Prime de panier :25.000frs ;
Expérience souhaitée
Contrat à durée déterminée(6mois)
Contact :05 5561517 /06 626 5279.

COIFFURE

ELSYE COIFFURE

Coiffure-Soin de visage-Esthé-
tique-Pédicure-Manicure
Prestation à domicile
Tel : (+242): 06 676 70 56

ELSYE COIFFURE

Coiffure Hommes
Tel : (+242 06 606 22 77/06 500 27 33

BOUTIQUE ADDICT CODE

Adresse :137 Avenue de la tsiémé ,
Ouenze en face de l'école LHEYET
GABOKA
Tel : (+242) 06 508 56 33

ASSOCIATION



NDOLO VILLE RÉNOVÉE

Animation Folklorique
Toutes cérémonies
Tél: (+242) 05 055 11 30/ 06 674 64 56



**AIDE SOUTIEN SECOURS
AUX ENFANTS CONGOLAIS
(AASSEC)**

Panafricaine-Humanitaire
Tél: (+33)772187395/069481926

OFFRES D'EMPLOI

L'ACPE recherche pour une société de la place

Un Assistant Pilotage et Maîtrise d'Ouvrage *

Avoir la maîtrise des procédures de la banque;
Avoir une bonne connaissance de la réglementa-
tion bancaire; Avoir une bonne connaissance des
normes de gestion des projets; Avoir la maîtrise
de l'outil informatique; Avoir la maîtrise de
l'organisation et conduite de réunion; Avoir une
bonne connaissance des réseaux informatique
et base de données; Avoir un esprit d'analyse et
de synthèse; Avoir de l'intérêt pour les nouvelles
technologies; Avoir une bonne qualité
rédactionnelle; Savoir faire preuve de diploma-
tie; Être rigoureux et dynamique.

L'ACPE recherche pour une société de la place

Un Assistant Organisation *

Avoir un Diplôme d'Ingénieur en Electronique,
Télécommunications ou équivalent; Avoir une
expérience professionnelle de 3 ans minimum
dans la planification. Avoir une bonne connais-
sance de l'organisation de la Banque, de la
réglementation bancaire, du management des
projets et des outils de modélisation; Avoir une
bonne connaissance du Reengineering process, et
une bonne communication écrite et orale;

L'ACPE recherche pour une société de la place

Responsable Commercial *

Avoir un BAC +4/5 d'une école de commerce;
Avoir une expérience professionnelle avérée dans
le commerce et le management d'une équipe de
vente dans l'environnement des produits et
services dans le numérique ; Avoir le sens de
leadership et une capacité à développer vos
équipes ainsi qu'à les motiver ; Avoir une bonne
capacité d'analyse dans un environnement
fortement concurrentiel;

L'ACPE recherche pour une société de la place

Un Exploitant Informatique *

Avoir une bonne connaissance en réseau et sur
AS/400; Avoir une bonne connaissance de quelques
systèmes d'exploitation; Avoir une bonne connais-
sance en informatique réseau; Avoir une bonne
qualité rédactionnelle; Savoir travailler en équipe
et avoir le sens de l'écoute; Être rigoureux, réactif et
dynamique.

L'ACPE recherche pour une société de la place

**Un Ingénieur Support Roll Out, Planning et
Optimisation Radio ***

Avoir un Diplôme d'Ingénieur en Electronique,
Télécommunications ou équivalent; Avoir une
expérience professionnelle de 3 ans minimum dans
la planification et l'optimisation radio; Avoir une
connaissance dans la construction des sites GSM;
Avoir de l'expérience dans la technologie 4G, 3G, et
3G; Être rigoureux, organisé, ouvert d'esprit, attentif
au détail; Avoir un bon contact avec les clients
internes et externes; Avoir la maîtrise de l'outil
informatique; Savoir orienter les clients.

L'ACPE recherche pour une société de la place

Un Infographiste *

Avoir un BAC +2/5 en Graphisme /Design/Mark-
eting digital/Vidéo ou d'un équivalent universi-
taire;
Avoir une expérience professionnelle de 2 ans
minimum sur un poste similaire;
Avoir la maîtrise de techniques variées telles que
vidéo (After Effect, Premiere Pro, Audition...),
photographie, web, 3D, dessin sont indispen-
sables ; Avoir la maîtrise de la suite Adobe, et
Creative Cloud (Indesign/ Illustrator/Photoshop/
Premiere Pro, Adobe Illustrator, Premiere Rush,
Prelude);



Envoyez votre CV à l'adresse: emploi@acpe.cg

* Ces offres sont disponibles et plus complètes
sur notre site internet www.acpe.cg
et sur nos réseaux sociaux

www.acpe.cg
#EnsemblePourl'Emploi



BOVEL SERVICES

Conception Supports de communication-
Reportage vidéo toutes cérémonies-
Shooting photo- Maintenance informatique
Contacts : (+242) 06 417 42 87



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Béchir Ben Yahmed, fondateur de Jeune Afrique, est décédé le 3 mai 2021

Le fondateur de Jeune Afrique s'est éteint ce lundi 3 mai à l'âge de 93 ans. Il était hospitalisé à Paris depuis la fin du mois de mars après avoir été contaminé par le Covid-19.

Paris, le lundi 3 mai 2021 - Béchir Ben Yahmed, fondateur et patron historique de Jeune Afrique, est décédé lundi 3 mai à l'hôpital parisien Lariboisière des suites d'une contamination au Covid-19.

Né à Djerba le 2 avril 1928, dans une Tunisie sous protectorat français, il intègre en 1947 HEC, à Paris, où il est le seul étudiant africain. À l'issue de ses études, il s'engage dans le mouvement indépendantiste tunisien au sein du Neo Destour de Habib Bourguiba dont il devient le bras droit et le confident. En 1954, il fait partie de la délégation tunisienne qui négocie avec le président du Conseil français, Pierre Mendès France, l'autonomie interne, puis l'indépendance.

Bourguiba lui confie, en 1956, le portefeuille de l'Information. À 28 ans, Béchir Ben Yahmed devient le plus jeune ministre du premier gouvernement de la Tunisie indépendante. Esprit libre et indépendant, il rompt en 1957 avec ce dernier, à qui il reproche son autoritarisme, pour se lancer dans le journalisme, sa passion de toujours.

Il part pour Cuba, où il rencontre Che Guevara, puis pour le Vietnam, où Hô Chi Minh et Pham Van Dong lui prédisent leur victoire

sur le géant américain. Il fonde peu après l'hebdomadaire L'Action qu'il rebaptise Jeune Afrique en 1961. Pour se donner les moyens de son indépendance, il décide en 1962 de quitter Tunis pour Rome puis, deux ans plus tard, pour Paris où le groupe est toujours installé.

Personnalité respectée du monde des médias, Béchir Ben Yahmed a contribué à faire du journal le porte-voix de l'Afrique à l'international. Fondé pour accompagner le mouvement d'émancipation des peuples qui, à l'orée des années 1960, accèdent à l'indépendance, Jeune Afrique a pris une part active dans tous les combats qui ont depuis rythmé l'histoire du continent : contre les partis uniques et pour la démocratisation dans les années 70-80, pour l'indépendance économique dans les années 90-2000 et pour l'inclusion de l'Afrique dans la mondialisation dans les années 2000-2020.

Considéré à ses origines comme une gageure, le Groupe qu'il a créé célèbre cette année son soixantième anniversaire. Véritable école de journalisme où sont passés Frantz Fanon, Kateb Yacine et, plus récemment, les prix Goncourt Amin Maalouf et Leïla Slimani, "JA" a marqué des générations de lecteurs. Son influence lui a même valu d'être qualifié de "55e État d'Afrique". À travers ses prises de position, notamment dans sa célèbre chronique "Ce que je crois", Béchir Ben Yahmed a

influencé plusieurs générations d'étudiants et de personnalités qui ont façonné le destin de l'Afrique.

Témoin privilégié de tous les soubresauts de l'Afrique et du Moyen-Orient, observateur et editorialiste engagé, Béchir Ben Yahmed a côtoyé tout au long de sa carrière des personnalités déterminantes pour le continent : l'Égyptien Nasser, le Ghanéen Nkrumah, le Congolais Patrice Lumumba, les chefs du FLN (et futurs présidents algériens) Ben Bella, Boumédiène et Bouteflika, le Sénégalais Senghor, l'Ivoirien Houphouët-Boigny, le Marocain Hassan II.

Autour de l'hebdomadaire Jeune Afrique, un groupe s'est constitué au fil des années, s'étoffant d'autres titres, de lettres d'information, d'une maison d'édition, d'un département consacré à l'organisation d'événements et, bien sûr, de sites d'information en ligne.

À la fin de la décennie 2000, Béchir Ben Yahmed avait passé les rênes du groupe à ses fils, Amir et Marwane, ainsi qu'au directeur de la rédaction, François Soudan. Son épouse Danielle, qui a joué un rôle essentiel à son côté tout au long de l'histoire du journal, avait notamment lancé la maison d'édition du groupe.

Toujours passionné par l'actualité, il avait lancé en 2003 un nouveau projet, La Revue, un magazine de réflexion sur l'actualité interna-

tionale (et non plus seulement africaine) qui fut mensuel pendant plusieurs années avant de devenir bimestriel.

À l'heure où le débat sur la pensée décoloniale et les identités bat son plein, Jeune Afrique continuera de mener les combats de son fondateur, ardent défenseur d'une Afrique souveraine, innovante et reconnue dans le monde à sa juste valeur.

— FIN —

À propos de Jeune Afrique Media Group

Fondé à Tunis en 1960, Jeune Afrique Media Group est un groupe de médias panafricain basé à Paris. À travers ses différentes publications (Jeune Afrique, The Africa Report et Jeune Afrique Business+), le groupe propose, en français et en anglais, une couverture de l'actualité africaine et internationale ainsi que des pistes de réflexion sur les enjeux politiques et économiques du continent. Premier éditeur de presse panafricain en termes de diffusion et de lectorat, Jeune Afrique Media Group a également bâti une présence de premier plan dans l'événementiel avec la création de The Africa CEO Forum.

Contact presse
Agence Poinciana
Nicolas Teisserenc
nicolas@poinciana.co
+33 6 18 09 66 90



NÉCROLOGIE

Lopelle Mbooussa Gassia, journaliste aux « Dépêches de Brazzaville », Akiana Daniel et Rigobert Mban Loumpele, en France, Jacques Gambou à Brazzaville, Dr Florent Mongo à Pointe-Noire, Geneviève Galifourou à Ngakiele, la famille Eta, les descendants d'Okouo Ngandzien ainsi que tous les ressortissants du village de Ndaba et Gamboma, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu et frère, le nommé Nguie Louis, agent du ministère de la Santé en service aux grandes endémies à Brazzaville, survenu le 24 avril 2021 au CHU, des suites de maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, situé au numéro 24 de la rue Kintélé à Talangaï (non loin du marché de l'intendance).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Décès de Maître Patrick-Blaise Bouyou (Huissier de justice commissaire-priseur)

Maître Patrick Blaise Bouyou, huissier de justice commissaire-priseur près à la Cour d'Appel de Pointe-Noire, décédé le dimanche 18 avril 2021.

La veillée mortuaire a lieu au domicile du disparu sis quartier Makayabou Averda.

La dernière veillée aura lieu le mercredi 5 mai 2021.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 mai 2021 à Vindoulou.



HÉBERGEMENT WEB AU CONGO

- Hébergement des sites web et adresses mails professionnelles.
- Gestion des noms de domaine internet, « .CG » gratuit !
- Espace coworking avec internet haut débit.
- Salle des réunions en location (climatisée avec internet).

Contact

Tél : (+242) 06 683 81 26 / 06 804 29 69 /

E-mail : contact@global-it.cg

Web : www.global-it.cg

Adresse : 86, rue Jolly Bacongo Brazzaville



Vous êtes en quête d'un métier ?
 Plus de souci, nous mettons
 Flarella Fashion met en partage son savoir-faire



Formation

EN PERLE

• Module

**POT DE FLEUR - PANIER DE FRUIT-SAC,
 POSE ASSIÈTE ET COLLIER EN PERLE**

COÛT TOTAL
25 000
 INSCRIPTION
2 000

+242 06 987 46 64

MALI

Un journaliste français enlevé par des djihadistes

Dans une brève vidéo d'une vingtaine de secondes, circulant sur les réseaux sociaux, un journaliste français, Olivier Dubois, dit avoir été enlevé le 8 avril à Gao par des djihadistes affiliés à Al-Qaïda.

Le journaliste aurait été piégé en voulant réaliser une interview. « Ça s'est passé à Gao-ville, il a été piégé, en lui faisant miroiter une interview avec un commandant djihadiste local. On ne savait pas s'il était vraiment en train d'être amené pour faire cette interview ou faire celle d'un commandant plus important ou s'il avait le statut d'otage », a expliqué sur France 24 le journaliste Wassim Nasr.

Au ministère français des Affaires étrangères à Paris, un responsable a confirmé la « disparition » d'Olivier Dubois, qui a travaillé avec plusieurs médias en France. L'otage dit s'adresser à sa famille, à ses amis et aux autorités françaises « pour qu'elles fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour le faire libérer ».

« Nous confirmons la disparition au Mali d'Olivier Dubois. Nous sommes en contact avec sa famille ainsi qu'avec les autorités maliennes. Nous procédons aux vérifications techniques d'usage », a assuré un responsable du ministère français des Affaires étrangères. Le quotidien « Libération », pour lequel il travaillait régulièrement depuis avril 2020, a in-

diqué ne pas souhaiter faire de commentaire dans l'immédiat. Sur Twitter, Christophe De-loire, le secrétaire général de Reporters sans frontières, a précisé qu'Olivier Dubois est « un journaliste aguerri qui travaille habituellement pour Le Point Afrique et Libération. Il connaissait bien cette région très dangereuse de l'est du pays. Il était en reportage à Gao au Mali, le 8 avril, mais il n'est pas rentré à son hôtel après le déjeuner ».

Depuis la libération en octobre 2020 de Sophie Pétronin, une septuagénaire enlevée par des hommes armés à Gao, il n'y avait plus de ressortissants français otages dans le monde.

Le Mali est en proie depuis 2012 à une poussée djihadiste dans la partie Nord, qui a plongé le pays dans une crise sécuritaire et s'est étendue au centre du pays. Les violences se sont également répandues au Burkina Faso et au Niger voisins. Les violences djihadistes, intercommunautaires ou autres, ont fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés, malgré l'intervention des forces de l'ONU, françaises et africaines au Sahel.

Yvette Reine Nzaba

TCHAD

L'ONU rend hommage au défunt président Idriss Déby

L'Assemblée générale des Nations unies a tenu lundi une réunion plénière pour rendre hommage au président tchadien décédé, Idriss Déby Itno.

« Au nom des Nations unies, je réitère mes plus sincères condoléances à sa famille, au gouvernement et au peuple tchadiens », a déclaré le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres lors de la réunion consacrée au défunt leader tchadien.

« Le président Déby a œuvré sans relâche pour la stabilité de son pays, de la sous-région et du continent africain. Il a transformé le Tchad en une puissance régionale influente qui a joué un rôle clé dans la région, du Sahel au bassin du lac Tchad », a rappelé le chef de l'ONU. « Sous sa direction – et j'en ai personnellement été témoin – le Tchad a ouvert ses portes à des milliers de réfugiés venus des pays voisins, les accueillant généreusement et partageant ses ressources limitées avec eux », a-t-il ajouté.

Qualifiant M. Déby de partenaire clé pour les Nations unies, notamment dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé, M. Guterres a dit souhaiter en ce moment crucial pour le Tchad, « mettre l'accent sur l'engagement fort des Nations unies à servir le peuple tchadien dans sa quête d'un avenir inclusif et prospère ».

Le secrétaire général a exprimé l'espoir que « dans les jours à venir, les Tchadiens seront en mesure de trouver, ensemble, un chemin consensuel et pacifique vers l'avenir ».



Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres

Le président de la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, Volkan Bozkir, a rappelé lors de la réunion que le Tchad est un membre des Nations unies depuis 1960.

« Et depuis plus de 60 ans, les Nations unies soutiennent le gouvernement tchadien pour mettre en œuvre les politiques qui s'attaquent aux défis de la paix et de la sécurité, du développement durable et des droits de l'homme. Cela est illustré aujourd'hui par les 14 programmes et agences des Nations unies qui sont mis en œuvre dans le pays et qui travaillent dans le cadre de l'approche 'Unis dans l'action

(Delivering as One) », a-t-il dit.

M. Bozkir a ajouté que sous la direction de M. Déby, « le Tchad a été un partenaire fiable de l'ONU sur les questions de stabilité régionale, en particulier dans le cadre des efforts de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé dans le Sahel ».

Idriss Déby Itno avait succombé le 20 avril aux blessures reçues en première ligne lors d'un combat contre les rebelles, avait annoncé le porte-parole de l'armée tchadienne, le général Azem Bermandoa Agouna, à la télévision nationale le lendemain

Xinhua



Dans un souci constant de qualité, de transparence et de satisfaction complète de ses clients, Toyota organise une campagne de rappel concernant les AIRBAGS passagers ou conducteurs de certains modèles de la marque.

CAMPAGNE SECURITAIRE TOYOTA



RAV4 de 2003-2005 YARIS de 2006-2013 HILUX de 2005-2015 COROLLA de 2003-2006 FORTUNER de 2005-2015 AVENSIS de 2003-2008



Pour vérifier si votre véhicule est concerné, rendez-vous sur www.toyota.cg ou contactez-nous par téléphone au **05 550 63 63**.

Cette intervention est entièrement gratuite pour tous les détenteurs d'un véhicule TOYOTA.

Pointe-Noire :
13 rue côte matève, BP 1110

Brazzaville :
Bld Denis Sassou Nguesso - M'Pila, BP 247

www.toyota.cg



AFFAIRE GUELORD KANGA

La Fécofa attend un aboutissement heureux à la CAF

L'affaire du joueur Guelord Kanga fait couler beaucoup d'encre et de salive dans le milieu du football en République démocratique du Congo (RDC), mais aussi il y a crainte et tremblement au Gabon.

Le milieu international gabonais de l'Etoile Rouge de Belgrade a été deux fois passeur décisif lors de la victoire (trois buts à zéro) des Panthères du Gabon sur les Léopards de la RDC en mars dernier à Franceville, lors de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2022. Après le match, la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a introduit un recours auprès de la Confédération africaine de football (CAF) sur l'irrégularité du joueur.

Selon la Fécofa, les origines congolaises du joueur qui a joué à Kinshasa ne sont pas mentionnées, lui qui dispose d'une autre identité indiquant qu'il est né à Oyem. La Fécofa a donc apporté un dossier ficelé à la CAF à ce sujet. Le Gabon avait jusqu'au 4 mai, selon la notification de la CAF, pour présenter ses moyens de défense par rapport à cette « accusation ». Et la Fédération gabonaise a déjà apporté sa réponse à la CAF sur cette question de falsification de l'identité du joueur. L'attente suscite de l'émoi à Libreville où le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a même reçu le ministre des Sports, Frank Nguema, le sélectionneur Patrice Neveu, et le manager général des Panthères, Pierre Aubame, donnant à cette affaire une tournure plus diplomatique. La Fédération gabonaise a même fait des déclarations au sujet de cette accusation. Le joueur Guelord Kanga a



Le comité exécutif de la Fécofa

pour sa part déclaré : « Je n'ai ni acte de naissance, ni carte d'identité, ni passeport délivrés par la RDC. Je reste serein face à ces allégations de la Fécofa ».

La Fécofa réagit

Silencieuse depuis, la réaction de la Fécofa est sortie de sa réserve pour réagir de manière sereine et persuasive. « Très respectueuse de sa consœur gabonaise et surtout des prescrits réglementaires en la matière, la Fécofa se refuse de toute communication ou commentaire de quelque nature que ce soit en rapport à son recours à la CAF quant à l'usurpation d'identité d'un joueur de la sélection gabonaise. En sus,

elle s'interdit d'emprunter cette vilaine piste des qualificatifs sulfureux, proches de l'injure facile pour s'en tenir uniquement, la conscience tranquille, aux éléments et argumentaire muscles contenus dans son dossier de dénonciation à la CAF qui n'est nullement tributaire de quelque durée quant à ce. La dénonciation pouvant être soulevée à tout temps et tout lieu. Confiante à la CAF, en ses commissions permanentes et en ses organes juridictionnels, la Fécofa s'attend à l'aboutissement heureux de cette affaire pour que soient préservées l'équité, l'éthique morale et la loyauté dans nos pratiques footballis-

tiques sur le continent », indique un avis au public de la Direction de communication de l'instance faïtière du football congolais.

Notons que la CAF a pris d'autres mesures du genre, avec la disqualification du Zimbabwe, deuxième du groupe H, au profit de la Zambie, (troisième du groupe) à cause du joueur avoir aligné le joueur Knowledge Musona d'Anderlecht pour accumulation de cartons jaune, mais aligné lors de la cinquième journée des éliminatoires contre le Botswana (victoire du Zimbabwe par un but à zéro). Pour rappel, la RDC a déjà écopé des sanctions de même nature quasiment, avec la disqualification de Mazembe en Ligue des cham-

ions pour avoir aligné par le passé le joueur Janvier Besala dont le transfert n'avait pas été régulier, V.Club aussi a perdu une qualification pour avoir aligné un joueur irrégulier en compétition africaines interclubs. Les Léopards de moins de 23 ans ont été disqualifiés malgré leur victoire sur le Maroc pour avoir aligné le défenseur Arsène Zola de Mazembe qui n'était pas éligible à cause de deux dates de naissance.

On se souvient qu'en décembre 2012, la Fifa donnait match perdu pour le Burkina Faso contre le Congo pour avoir fait jouer Hervé Zengue, joueur inéligible. Le match s'était terminé sur le score de zéro but partout. Toujours en décembre 2012, la Fifa sanctionnait le Gabon qui avait perdu sur tapis vert contre le Niger pour avoir aligné un joueur inéligible, Charly Mousson. Le match s'était achevé sur un nul vierge de zéro but partout. Les instances internationales de football, se rend-on compte, appliquent de manière rigoureuse leurs règlements afin de repousser au loin diverses tricheries ou fraudes qui parfois plombent le football pourtant école de loyauté, d'éthique et de fair-play. On attend donc la décision de la Confédération africaine de football dirigé depuis peu par le Sud-africain Patrice Motsepe qui a, entre autres, missions de redorer l'image écornée de la CAF depuis des lustres par des affaires de corruption et de mauvaise gestion.

Martin Engimo

MONDIAL 2022

Le début des qualifications africaines pourrait être reporté à septembre

La Confédération africaine de football (CAF) envisage de repousser les deux premières journées des qualifications pour le Mondial-2022 de juin à septembre car de nombreux stades ne sont pas homologués, a-t-on appris mardi de sources internes à plusieurs fédérations.

«Le comité d'urgence de la CAF a validé lundi la décision, nous attendons la validation du comité exécutif» le 15 mai, explique à l'AFP un président de fédération. D'autres dirigeants du football africain ont confirmé cette décision.

Interrogée, la CAF n'a pas confirmé et a annoncé «communiquer dans la journée» sur le sujet. Les six journées des qualifications seraient étalées deux par deux en septembre, octobre et novembre, puis les barrages au mois de mars, après la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) au Cameroun, initialement prévue en 2021 mais décalée à 2022 par la pandémie, selon les mêmes sources.

Ce report de dernière minute, à quatre semaines du début des qualifications, est motivé par l'absence de stades approuvés par la CAF dans 22 des 54 pays membres de la Confédération, selon une liste qu'a pu consulter l'AFP.

Cette liste a été validée lundi par le Comité d'urgence de la CAF, réuni à Abidjan (Côte d'Ivoire), où se trouvait également le président de la Fédération internationale (Fifa), Gianni Infantino.

«On marche sur la tête»

Parmi ces pays le Sénégal, finaliste de la CAN 2019, le Mali ou le Burkina Faso, par exemple, ne pourraient pas jouer à domicile leurs matches lors de ces deux premières journées si elles se jouaient en juin.

Aucun stade n'est homologué non plus en Sierra Leone, qui doit jouer un match décalé de qualification pour la CAN contre le Bénin en juin.

«En période de restriction sanitaire, alors que la plupart des matches se jouent à huis-clos, la décision de la CAF est surprenante», estime pour l'AFP Gaël Mahé, dont la société Sport Global Management organise des matches internatio-

naux, notamment en Afrique.

«Elle oblige aussi 22 fédérations sans stade homologué à se mettre à l'ouvrage. Le délai de trois mois permettrait d'opérer quelques travaux d'urgence, par exemple au stade Léopold-Sédar Senghor de Dakar en attendant que le stade olympique de la ville nouvelle de Diamniadio soit achevé, en 2022», poursuit l'agent.

«Comment travaille la CAF ? Nous on travaille depuis mars sur ces éliminatoires et on nous dit 15 jours avant: «On change ?» s'agace Didier Six, sélectionneur de la Guinée (dont le stade est homologué), interrogé par l'AFP. «Ils s'aperçoivent un mois avant les matches que les stades ne sont pas homologués ? On marche sur la tête», poursuit le champion d'Europe 1984. «On ne consulte jamais les entraîneurs ni les joueurs, on est des pions... »

AFP

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, 1^{re} journée des play-offs, 1^{re} division

Malgré la réduction du score de Gaius Makouta, sur penalty à la 38^e, Ludogorets s'impose face à Beroe (3-1). Le club de Mavis Tchibota, non retenu pour ce match, est ainsi sacré champion de Bulgarie pour la dixième année consécutive.

France, 34^e journée, 2^e division

En match en retard, Le Havre recevait Toulouse pour essayer de valider, enfin, son maintien. Mais les Normands, malgré la titularisation de Fernand Mayembo, se sont inclinés 0-1.

A deux journées de la fin de la saison, le HAC ne compte que 3 points d'avance sur Caen, barragiste avec un déplacement à Valenciennes, qui ne joue rien, et la réception du leader troyen.

France, 31^e journée, 3^e division

Cholet chute face à Bastia (1-4). Fred Dembi a été remplacé à la 79^e. Le SOC est 8^e avec 42 points.

France, 28^e journée, 3^e division

Le Mans cartonne Créteil 4-0. Titulaire, Durel Avounou a clôt le score à la 79^e : sa 4^e réalisation de la saison.

Les Manceaux, qui comptent encore 3 matches à jouer (à Orléans, à Cholet et contre Annecy), sont 5^e à 4 points des play-offs.

Italie, 36^e journée, 2^e division

Remplaçant, Gabriel Charpentier est resté sur le banc face à la Reggina. Son ancien club est tenu en échec par Ascoli (2-2).

Roumanie, 6^e journée des play-down, 1^{re} division

Yves Pambou est entré à la 70^e lors du match nul de Gaz Metan Medias à Chindia (1-1). GMM est 3^e avec 26 points.

Slovénie, 32^e journée, 1^{re} division

Antoine Makoumbou est entré à la 58^e lors de la défaite du Tabor Sezana à Maribor (1-2). Le score était alors d'un but partout.

Camille Delourme

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Eve Bazaïba reçoit le chargé d'affaires d'Italie et l'ambassadeur des Pays-Bas

Le diplomate a transmis au vice-Premier ministre, ministre congolais de l'Environnement et du Développement durable, l'invitation pour le sommet de G20, à Naples, en Italie, alors que l'entrevue avec le second diplomate, qui représente également groupe inter-bailleurs qui s'occupe de l'environnement, a tourné principalement sur le programme du gouvernement congolais en matière de l'environnement.

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable, Mme Eve Bazaïba Masudi, a accordé, le 4 mai, dans son cabinet de travail, à Gombe, des audiences aux membres de corps diplomatique accrédité en République démocratique du Congo (RDC).

Le premier à être reçu par le vice-Premier ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable a été le chargé d'Affaires de l'Italie en RDC, Fabrizio Marcelli.

Le diplomate italien a indiqué être venu voir Mme Eve Bazaïba Masudi, pour l'inviter à la rencontre du G20 prévue à Naples, en Italie, le 22 juillet. Cette rencontre, a-t-il précisé, va réunir les ministres de l'Environnement des pays du G20. Notant que le thème de cette rencontre est « planète plus prospérité », le chargé d'Affaires italien en RDC pense que ce thème est plus important pour le G20.

Le diplomate italien a, par ailleurs, affirmé avoir constaté que le vice-Premier



Eve Bazaïba et le chargé d'affaires de l'Italie...

ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable était très informée sur les thèmes que relève l'Italie et qui connecte ce pays à l'Afrique. Notant avoir reçu une réponse positive de Mme Bazaïba à cette invitation, Fabrizio Marcelli a souligné que cette rencontre de Naples sera, pour le vice-Premier ministre, ministre congolais chargé de l'Environnement, l'occasion pour retrouver tous ses autres collègues des pays du G20 et expliquer les soucis et les priorités de la politique en matières de l'environnement en RDC, qui est dépositaire de la deuxième forêt de la planète, après l'Amazo-

nie, et qui est un patrimoine à sauvegarder.

La deuxième personnalité qui a été reçue par le vice-Premier ministre, ministre congolais chargé de l'Environnement, Mme Eve Bazaïba Masudi, a été l'ambassadeur des Pays-Bas en RDC, Jolke Oppewal.

Au sortir de cette audience, le diplomate hollandais a indiqué que l'environnement et le développement durable était un des volets importants dans le cadre du partenariat entre son pays et la RDC. De son avis, ce partenariat se construit sur deux volets que sont l'environnement et l'assainissement, qui sont visibles pour



...Ici avec l'ambassadeur des Pays-Bas

la population, qui doit avoir une ville propre, mais également le changement climatique qui constitue une menace pour tout le monde, y compris la RDC. Dans leurs discussions, a-t-il précisé, ils ont évoqué l'importance du programme actuel du gouvernement congolais, qui est très ambitieux, avec la plantation d'un milliard d'arbres, ainsi que l'amélioration de la gouvernance dans le secteur naturel et l'amélioration du flux financier dans la gestion des forêts, dans l'environnement.

De l'avis de l'ambassadeur des Pays-Bas en RDC, cette rencontre avec Mme Eve Bazaïba constitue le début

d'un bon partenariat. Le diplomate a également souligné qu'il est venu rencontrer Mme le vice-Premier ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable de la RDC non seulement en tant qu'ambassadeur des Pays-Bas mais également parce qu'actuellement l'ambassade des Pays-Bas en RDC assure la présidence du groupe inter-bailleurs qui s'occupe de l'environnement. A l'en croire, la rencontre avec Mme Eve Bazaïba a constitué une réunion de tous les partenaires de la RDC dans le domaine de l'environnement.

Lucien Dianzenza

COVID-19

Bientôt la RDC va atteindre la barre de cinq mille personnes vaccinées

Depuis le début de la vaccination en RDC, particulièrement à Kinshasa, le 19 avril, avec le vaccin AstraZeneca, quatre mille neuf cent quarante personnes ont été vaccinées.

Le bulletin épidémiologique de la situation de la pandémie de covid-19 indique qu'à la date du mardi 4 mai trois cent dix-huit nouvelles personnes ont été vaccinées dans les sites de vaccination. Deux cent quatre-vingt quatorze personnes ont été vaccinées en date du 3 mai, dont quatre-vingt-dix-sept à HJ Hospitals, soixante-douze à Diamant, trente et un au Centre médical de Kinshasa, vingt-six à l'Hôpital Saint-Joseph, dix-sept pour les Nations unies, onze à Médecins de nuit, onz.

L'hôpital sino-congolais a vacciné dix personnes, neuf aux Cliniques universitaires, neuf à Vijana, sept à la Clinique Ngaliema et cinq à Monkole.

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de trente mille cent trente dont trente mille cent vingt-neuf cas confirmés et un cas probable. Au total, il y a eu sept cent soixante-dix décès. Quant au nombre de personnes guéries, il est de vingt-six mille deux cent quatre-vingt-deux personnes.

Cinquante-neuf nouveaux cas ont été confirmés dans les provinces touchées par cette pandémie. La ville de Kinshasa vient en premier lieu avec vingt et un cas, suivi de onze au Lualaba, neuf à la Tshopo, sept au Nord-Kivu, cinq en Ituri, quatre dans le Haut-Katanga et deux au Sud-Kivu. Aucun nouveau décès de cas confirmé n'a été rapporté et aucune nouvelle personne n'est sortie guérie des centres de traitement covid ni dans les zones de santé. Au total, quatre cent quarante-six échantillons ont été testés.

Blandine Lusimana

NIGERIA

Création d'un centre de contrôle des armes légères pour faire face aux menaces sécuritaires

Le gouvernement nigérian a annoncé lundi qu'il avait approuvé la création d'un centre de contrôle des armes légères afin de lutter contre les flux illicites d'armes et intensifier les réponses à l'insécurité.

Le futur Centre national de contrôle des armes légères et de petit calibre (NCCSALW) s'inscrit dans la restructuration en cours de l'architecture de sécurité du pays en vue d'affronter les menaces émergentes, a expliqué le Bureau du conseiller à la sécurité nationale (ONSA) dans un communiqué.

Il servira de mécanisme institutionnel pour l'orientation politique, la recherche et le suivi de tous les aspects relatifs aux armes légères et de petit calibre (ALPC) dans

ce pays d'Afrique de l'Ouest, a-t-il ajouté.

Selon lui, l'impact de la prolifération des ALPC qui traversent les frontières nationales en Afrique et notamment dans la région du Sahel a entraîné le terrorisme, la traite d'êtres humains, le crime organisé et des insurrections en Afrique de l'Ouest et au Nigeria.

Dans ce cadre, le nouveau centre va satisfaire aux exigences du moratoire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) sur l'importation, l'exporta-

tion et la fabrication d'armes légères, ainsi que le plan d'action de l'ONU pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des ALPC, a-t-il précisé.

L'ONSA a indiqué que ce centre, qu'il abritera en son sein, coopérera au niveau international et aura des antennes dans les six zones géopolitiques du pays afin d'assurer une réponse rapide et une mobilisation efficace des ressources. Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, a été troublé ces derniers mois par une série de graves cas d'insécurité, notamment des enlèvements, des attentats, du banditisme et de la piraterie.

FRANCE

L'Egypte commande 30 avions de combat Rafale

L'Egypte a passé une mégacommande de 30 avions de combat Rafale à la France, a annoncé mardi le ministère français des Armées dans un communiqué.

«L'Egypte, qui a été le premier pays export de l'avion Rafale avec un contrat signé en février 2015, a annoncé la signature de trois contrats pour la livraison de 30 avions supplémentaires, et des équipements as-

sociés, avec les entreprises Dassault Aviation, MBDA et Safran», a-t-il indiqué.

Le premier appareil sera livré trois ans après l'entrée en vigueur de ce contrat, lequel «devrait générer au total l'équivalent de 7.000 emplois en France pendant trois ans», a salué la ministre des Armées, Florence Parly. Selon elle, «ce contrat illustre le caractère stratégique du partenariat que la France entretient avec l'Egypte, alors que nos deux pays sont enga-

gés résolument dans la lutte contre le terrorisme et œuvrent à la stabilité dans leur environnement régional. Il traduit la confiance renouvelée de notre partenaire dans l'avion français».

D'après le site d'investigation français Disclose, ce contrat aurait été conclu le 26 avril pour un total de 3,95 milliards d'euros. Son financement se fera par un prêt garanti à hauteur de 85% par la France sur une période de dix ans.

Xinhua

KINSHASA

La base de l'UDPS promet de soutenir le gouverneur Gentiny Ngobila

La délégation des combattants de cette formation politique communément appelés parlementaires débout est venue chez le gouverneur de la capitale congolaise pour lui exprimer son soutien au programme phare de l'exécutif provincial dénommé « Kinshasa bopeto ».

Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a reçu, le 3 mai dans son cabinet de travail, une délégation des combattants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) communément appelés parlementaires débout. Conduite par le coordonnateur adjoint du Parlement débout section Funa, Patrick Ebengo, cette délégation est venue exprimer son soutien au programme phare de l'exécutif provincial dénommé « Kinshasa bopeto ».

Selon ces militants du parti au pouvoir, « il est plus que temps pour eux de soutenir l'action du gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka dans la mesure où son programme de gouvernance cadre avec la vision du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qui place



Gentiny Ngobila et les parlementaires

l'homme au centre de toute action ».

Ces parlementaires débout, représentés par leurs leaders, qui ont certifié que Kinshasa bopeto vise le changement de mentalités des Kinois et Kinois, ont, tour à tour, exprimé leur volonté et engagement d'accompagner le programme Kinshasa bopeto dans la

sensibilisation au niveau de leurs bases.

Ces combattants de l'UDPS ont, par ailleurs, félicité le premier citoyen de la ville de Kinshasa pour les travaux de réhabilitation et de construction de différentes routes secondaires à travers la capitale, notamment les avenues Elengesa, Kikwit, Mombele, de la Paix, Monga-

la et autres. Ils ont, en outre, jeté des éloges au gouverneur de la ville pour l'aménagement des espaces verts et des parcs d'attraction le long du boulevard Lumumba, dans la commune de Limete. Avant de quitter l'autorité urbaine, ces combattants de l'UDPS l'ont encouragé à veiller sur l'effectivité des travaux d'implantation de

l'éclairage public sur les artères de la ville, notant que cette initiative permet notamment de limiter l'insécurité dans la capitale congolaise. « Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, doit être soutenu et le bilan de chaque gouverneur fera l'ensemble des résultats du mandat du chef de l'État. D'où, le soutien au gouverneur Gentiny Ngobila », ont-ils expliqué.

Le chef de l'exécutif provincial de Kinshasa a, à son tour, exprimé sa gratitude à ces militants de l'UDPS. Gentiny Ngobila leur a promis de continuer à poser des actions allant dans le sens de soutenir le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, dans sa lutte visant à relever le social de la population congolaise.

Lucien Dianzenza

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La RDC abritera le premier centre de prévision des pluies en Afrique centrale

Le centre est l'un des projets prioritaires qui seront réalisés dans le cadre de la coopération entre l'Égypte et la RDC.

L'ambassadeur de l'Égypte en République démocratique du Congo (RDC), Hamdy Shaabam, a, réaffirmé, à l'issue de l'audience que la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable lui a accordée le 5 mai, la continuité de la coopération entre la République arabe d'Égypte et la RDC notamment dans le domaine de l'environnement et des ressources en eau, en général. « Les deux pays ont une très longue histoire de coopération dans le domaine des ressources en eau, irrigation et environnement », a-t-il dit.

Au cours de cette audience, Eve Bazaïba et Hamdy Shaabam ont discuté de plusieurs projets dont les uns vont être « réchauffés » et d'autres inaugurés dans les tout prochains jours. Parmi ces projets, il y a celui de l'établissement d'un centre de prévision des pluies et de changement climatique, qui sera inauguré le 21 mai en RDC, en présence du ministre égyptien chargé des Ressources en eau. Ce centre, a précisé le diplomate égyptien, sera le premier de ce genre



Mme Eve Bazaïba et l'ambassadrice britannique

non seulement en RDC mais aussi en Afrique centrale. Il est important pour la RDC parce qu'il va aider à planifier le futur dans l'utilisation de l'eau de pluie et va aussi permettre le développement du système d'irrigation. « Ce projet permettra notamment d'éviter les dégâts

causés par la pluie », a précisé le diplomate égyptien.

Reçu le matin du même jour, l'ambassadeur de la Grande Bretagne en RDC, Mme Emily Maltman, dont la visite avait également constitué la première réunion avec la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et

du développement durable de la RDC, a rassuré la RDC de la disponibilité de la Grande Bretagne de continuer son appui à la RDC notamment dans le domaine de l'environnement et du développement durable. « Et je crois que l'on va continuer à collaborer très prochainement

dans les semaines et mois qui viennent », a souligné la diplomate britannique.

La diplomate britannique a rappelé que l'environnement et le développement durable était un secteur très important pour le Royaume Uni. Il a également noté qu'en tant que président de l'Organisation internationale pour le changement climatique, il a discuté avec la vice-Première ministre congolaise du plan de travail avant d'arriver à la conférence sur le climat, la COP 26, qui se tiendra au Royaume Uni, en novembre, ainsi que du potentiel de la RDC d'avoir un plan ambitieux pour gérer les forêts pour le développement durable et examiner l'amélioration de l'environnement.

Emily Maltman et Eve Bazaïba ont également discuté sur l'appui de Royaume Uni au gouvernement congolais dans ce dossier. L'ambassadeur de la Grande Bretagne en RDC a noté que la vice-Première ministre congolaise était très contente de savoir que le Royaume Uni était très actif dans le secteur et très disposé à continuer son appui au gouvernement congolais.

Lucien Dianzenza

Formation des dirigeants syndicaux et délégués du personnel

L'intersyndicale des confédérations de Pointe-Noire et du Kouilou a organisé, du 30 au 1er mai, un séminaire de renforcement des capacités opérationnelles des dirigeants syndicaux et délégués du personnel.

Cette formation s'est tenue dans la salle de conférence du 28 novembre 1958 sur le thème : « Travailleurs de Pointe-Noire et du Kouilou, consolidons la paix sociale dans nos entreprises à travers le maintien du dialogue social, gage sûr du développement socio-économique et protégeons-nous contre la covid-19, pandémie qui sévit dans le monde ». Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de ce séminaire, parmi lesquels la procédure de licenciement individuel ou collectif pour cause économique; l'hygiène, sécurité et sanitaire au travail; les rôles et missions des responsables syndicaux et des délégués du personnel à l'entreprise, ainsi que l'importance de l'assurance vie.

Ce séminaire de formation avait pour objectif de donner aux dirigeants syndicaux et délégués du personnel de nouvelles bases pouvant leur permettre de mieux accomplir leur travail. Autrement dit, cette formation visait à renforcer les capacités opérationnelles des dirigeants syndicaux.

Notons que ce séminaire a connu l'implication de la direction départementale du travail de Pointe-Noire et du Kouilou qui a délégué quatre inspecteurs du travail pour développer différents thèmes.

Hugues Prosper Mabonzo

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE

Les écrivains congolais au musée «Cercle africain de la ville océane»

Un focus a été organisé, le 30 avril, au musée Cercle africain de Pointe-Noire à l'occasion de la célébration de la 26^e édition de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Sur l'initiative du comité culturel du musée Cercle africain, l'activité a été organisée pour communiquer sur le livre. Les écrivains, éditeurs, bibliothécaires, libraires sont venus échanger sur leurs métiers, permettant ainsi au public de bien les connaître. « *Le musée Cercle africain, au-delà de ses missions traditionnelles qui tournent autour de la collecte, de la conservation des œuvres d'art, se veut aussi un espace culturel qui doit contribuer à la diffusion et à la distribution des arts de la pensée* », a dit Alphonse Chardin N'kala, président du Comité culturel du musée Cercle africain. Et d'ajouter : « *Notre souhait est que les populations de Pointe-Noire, notamment les jeunes, prennent d'assaut ces lieux qui sont les leurs, ces lieux qui sont un véritable patrimoine mis à leur disposition pour leur épanouissement. Et d'ailleurs, c'est ici l'occasion de remercier solennellement la Société Eni Congo qui, malgré la crise à la fois sanitaire et économique, a permis la célébration de la 26^e édition de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur* ».

En lien avec le thème de l'activité « *Je lis, je rencontre les hommes, je m'épanouis* », Samuel Mabanza, conservateur du musée Cercle africain, a exposé sur Le livre Patrimoine universel. Maurice Loubouakou, éditeur, a développé le



thème « *La Problématique de l'édition au Congo : Relation, auteur, éditeur-libraire* », Francis Itoua, de la Maison de la presse a entretenu le public sur l'exercice du métier de libraire, Kassiopé, responsable de la Médiathèque à l'IFC a exposé sur le métier de bibliothécaire sans oublier Alphonse chardin N'kala, qui a ouvert la série d'exposés par « *Bref aperçu de l'histoire du livre* ». Sa communication a été un édifiant survol historique du livre à travers les âges qui a traversé des étapes du papyrus aux grands classiques en livre de poche en passant par le parchemin, les tablettes de cire, les caractères mobiles réalisés avec de l'argile...

Selon Samuel Mabanza, nous avons l'obligation de transmettre le patrimoine qu'est le livre car le patrimoine on le conserve, on le protège et on le valorise « *Ecri-*

*La tribune lors de la célébration de la journée mondiale du livre au Musée Cercle africain*Adiac *vons nos propres livres avec nos propres langues* », a-t-il recommandé et de renchérir par une exhortation à interioriser par chacun de nous. « *Le livre est ma vie, je ne manquerai de le lire* ».

Selon Kassiopé, bibliothécaire, la bibliothèque est un lieu d'échanges, de partage et de découverte. C'est ce à quoi s'attelle l'IFC à travers sa bibliothèque pour les jeunes et celle réservée aux adultes sans oublier les autres initiatives entreprises par l'IFC pour amener les livres près du public vivant en périphérie. C'est le cas de temps à autre à Siafoumou, Mpaka, Loandjili, Côte matève ou Louessi en partenariat avec les espaces culturels et de lecture de la place. Exposant sur la relation auteur, éditeur et libraire, Maurice Loubouakou a édifié le public sur cette relation tripartite qui per-

met à chaque partenaire de trouver son compte selon le terme du contrat dument signé. Le libraire, dernier maillon de la chaîne a une importance qui ne se dément plus puisqu'il met le livre à la disposition du public. « *Le libraire est aussi cette personne qui sert d'intermédiaire entre l'auteur et le lecteur* », a dit le libraire Francis Itoua.

Signalons que c'est à la Conférence générale de l'Unesco tenue à Paris en 1995 qu'il a été décidé de rendre un hommage mondial au livre et aux auteurs. Ainsi, a été créée la journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Célébrée dans plus de cent pays, par des millions de personnes réunies autour de centaines d'associations, d'écoles, d'organismes publics de groupements professionnels et d'entreprises privées.

Hervé Brice Mampouya

GOVERNANCE

Les Ponténégrins adhèrent au programme de société de Denis Sassou N'Guesso

La population du Kouilou et celle de Pointe-Noire se sont rassemblées, le 4 mai, autour de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, pour faire le point des activités liées au scrutin du 21 mars dernier.

La rencontre a connu la présence des directeurs de campagne de la ville océane, des sous-préfets, des maires d'arrondissement, des jeunes et des membres du gouvernement. Elle avait pour objectif également, a précisé le président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) au Kouilou, Alexandre Mabiala, « *de se dire merci pour le travail abattu et les bons résultats obtenus lors de l'élection présidentielle remportée par Denis Sassou N'Guesso* ». « *Les populations avaient pris un rendez-vous avec l'histoire. Celui consistant à regarder au ralenti les résultats de l'élection de 2016, à se remettre en cause, et à faire mieux pour espérer se dédouaner* », a indiqué Alexandre Mabiala.

Faisant une rétrospective dans le temps, il a rappelé qu'en 2016 le président Denis Sassou N'Guesso a été élu dès le premier tour, certes,



Les notables et autres personnalités à l'écoute de l'épouse du chef de l'Etat/Adiac

mais les électeurs de Pointe-Noire et ceux du Kouilou avaient reconnu que « *les résultats n'étaient pas brillants* ». « *C'est pourquoi, avec le scrutin de 2021, ils ont pris un engagement solennel de faire élire le candidat Denis Sassou N'Guesso dès le premier tour* », a nuancé le président de la fédération du PCT.

Pour lui, les bons résultats du scrutin ne sont pas un hasard, mais plutôt « *la conjonction de plusieurs éléments, dont le plus important est la première dame, Antoinette*

Sassou N'Guesso » qui, selon lui, a joué un rôle important aux côtés du président de la République.

Après avoir rappelé toutes les étapes de la campagne électorale, marquées par des rencontres, des échanges, et des meetings de toutes sortes, Alexandre Mabiala a remercié, au nom de toutes les directions locales de campagne, l'épouse du chef de l'Etat, et confirmé que « *la naissance de cette historique victoire est Mme Antoinette Sassou N'Guesso. La population lui exprime sa recon-*

naissance. Une reconnaissance qui a eu pour corolaire, sur le terrain, le vote massif du président Denis Sassou N'Guesso ». Pour sa part, Antoinette Sassou N'Guesso qui a effectué le déplacement de Pointe-Noire pour accomplir son devoir de reconnaissance, a appelé les populations à maintenir l'élan de solidarité qui a prévalu pendant la campagne électorale. « *Nous devons poursuivre la marche avec le même engagement, pour aider le président à mettre en œuvre son*

programme. Dans son discours d'investiture, il a dit compter sur tous les Congolais. Chacun de nous a un rôle à jouer pour lui permettre de tenir ses promesses », a déclaré la première dame.

« *Mon rôle est de veiller et de suivre ce qui se fera, de sorte que les engagements pris soient exécutés, notamment l'université de Pointe-Noire et du Kouilou, la Zone économique spéciale, le barrage de Sounda, la boucle du Kouilou, etc. J'ai la ferme assurance que les promesses seront tenues, si nous nous mettons résolument au travail* », a-t-elle ajouté.

Au cours des rencontres qui se tiennent dans un contexte particulier, marqué par la pandémie de covid-19, Antoinette Sassou N'Guesso a saisi l'opportunité pour transmettre le message du chef de l'Etat qui demande à la population de Pointe-Noire de respecter les mesures barrières édictées pour freiner la propagation de cette maladie dont le taux des personnes contaminées a ostensiblement augmenté, ces derniers temps, dans la capitale économique.

Yvette Reine Nzaba

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

CABINET

COPIE

COMMUNIQUE

Consécutivement à l'élection présidentielle des 17 et 21 mars 2021 et à l'investiture du Président de la République, Chef de l'Etat en date du 16 avril 2021, le Premier ministre Chef du gouvernement, Monsieur Clément MOUAMBA, a remis ce jour, mercredi 5 mai 2021, sa démission ainsi que celle du gouvernement au Président de la République.

La démission a été acceptée par le Président de la République qui a adressé ses remerciements à l'ensemble des ministres pour le travail accompli durant les cinq années de collaboration consacrées, de 2016 à 2021, à la mise en œuvre du Projet de société « La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble ».

Le Premier ministre a traduit toute sa gratitude au Chef de l'Etat pour la confiance dont il a bénéficié durant l'exercice de ses fonctions et a indiqué qu'il restait à la disposition du Président de la République.

Pour terminer, le Président de la République demande aux membres du gouvernement d'expédier les affaires courantes jusqu'à la mise en place de la prochaine équipe gouvernementale.

Fait à Brazzaville, le 10 5 MAI 2021

Le ministre d'Etat, directeur du Cabinet du Président de la République


 Florent NTSIBA.-

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE

Le stade Alphonse-Massamba-Débat homologué par la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a publié lors de son comité d'urgence, le 3 mai, la liste des stades homologués pour les prochains matches des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. Le stade Alphonse-Massamba-Débat a reçu un avis favorable mais pas celui de l'Unité à Kintélé.

Selon le constat, vingt-deux des cinquante-six pays africains se retrouvent aujourd'hui sans stades. Selon la tendance qui se dégage, ils verront leurs matches des éliminatoires de la Coupe du monde être délocalisés dans un autre pays disposant des pelouses de qualité si les matches se disputent au mois de juin. Un détail qui pourrait peser pour un éventuel report des éliminatoires de la zone Afrique. La décision du report sera validée le 15 mai par

le comité exécutif de la CAF. Pour les problèmes des stades, la CAF, rappelons-le, avait déjà brandi la menace avant de prononcer les sanctions au cours de son comité d'urgence. L'instance africaine avait, en effet, exigé à ses associations membres d'organiser désormais des matches dans des stades aux normes, c'est-à-dire avec pelouse, gazon naturel ou synthétique dernière génération. Le Congo est sauvé de justesse par cette sanction

puisque le stade Alphonse-Massamba-Débat dispose depuis les 11e Jeux africains d'une pelouse répondant aux normes. Le stade construit à la faveur des premiers Jeux africains en 1965 est la seule enceinte congolaise citée pour accueillir les rencontres alors que le pays en compte plusieurs. Le récent stade de l'Unité à Kintélé, le plus grand du pays en termes de capacité (60.050 places) ne figure pas sur la liste. Il a accusé le coup à cause de sa pelouse qui manque d'entretien. Ce stade n'abrite plus les rencontres sportives. Quel gâchis !. Que dire alors de la pelouse du Complexe sportif de Pointe-

Noire qui se trouve aussi dans un état très déplorable. Le Cameroun qui venait d'accueillir le championnat d'Afrique des nations et qui s'apprête à abriter la Coupe d'Afrique des nations s'en sort bien avec cinq de ses stades validés. L'Afrique du Sud, le seul pays africain à avoir organisé la phase finale de la Coupe du monde de football, dispose plus d'installations approuvées avec treize suivie de l'Egypte et du Nigeria (sept) et du Maroc (six). La Guinée équatoriale (quatre) vient après le Cameroun. En République démocratique du Congo, seul le stade du Tout puissant Mazembe a reçu un avis

favorable.

Les pays comme le Sénégal, le Mali, le Burkina faso, le Libéria, la Gambie, la Namibie, le Malawi, le Burundi, l'Eswatini, la Centrafrique, le Sud Soudan, la Somalie, les Seychelles, Sao Tomé-et-Principe, le Niger, le Lesotho, le Tchad, l'Erythrée, l'île Maurice, de la Réunion, la Sierra Leone et le Zanzibar qui sont frappés par la sanction et ne disposant d'aucun stade répondant aux normes, pourraient avoir leur salut si le report des deux premières journées est confirmé. Ce petit décalage permettra à certains d'effectuer quelques travaux d'urgence.

James Golden Eloué